

# Nos ancêtres Pierre Grondin et Marie Fournier

Historique présenté par Janine Grondin

Au printemps de la colonie, bon nombre de Français, laissant leur famille en France, traversent l'Atlantique pour s'établir en terre canadienne. En quelle année l'ancêtre Pierre Grondin se laisse-t-il tenter par cette périlleuse et audacieuse aventure? Sur quel navire a-t-il fait la traversée?

Certainement vers la fin du dix-septième siècle mais nous ignorons encore l'année et ce, malgré des recherches intensives et l'examen rigoureux des recensements, archives notariales, paroissiales, juridiques ou tout autre document datant de l'époque de la Nouvelle-France (concession de terre, contrat d'engagement, reconnaissance de dettes, etc.), rien ne signale sa présence avant 1696. Sachant toutes les tribulations qu'ont subies les registres de cette époque et que les pertes de ces précieux documents représentent environ 10 à 15 % des archives de la Nouvelle-France, il n'est pas surprenant que nous n'ayons pas encore rien trouvé. Quoi qu'il en soit, nous pouvons théoriquement déduire que notre ancêtre Pierre arrive après le recensement de 1681 (*il n'y est pas mentionné, pas plus que dans ceux de 1666-67*) et avant 1696, date où les archives notariales nous dévoilent l'existence d'un certain Pierre Grondin autorisant son épouse Marie Fournier à renoncer à sa part d'héritage dans la succession de son père Nicolas Fournier de Charlesbourg<sup>1</sup>.

## Les origines de Pierre Grondin

***L'acte de mariage perdu de Pierre Grondin a emporté avec lui le secret de ses origines, au-delà d'une banale provenance présumée de France.*** On sait que les contrats de mariage des premiers ancêtres ayant émigré en Nouvelle-France sont la principale source de renseignements sur leurs origines.

---

<sup>1</sup>Source: Jacques Bussièrès: [L'épouse de Pierre Grondin est la fille de Nicolas Fournier](#)

Jusqu'en 2016, l'hypothèse qui nous semblait la plus plausible était que notre ancêtre Pierre Grondin « **pourrait** » être le frère de Jean Grondin, venu lui aussi en Nouvelle-France vers 1666 mais aucun document officiel ne nous permettait de l'affirmer.

## Pourquoi cette hypothèse?

La parenté possible de Pierre Grondin avec Jean Grondin (1640-1714), un contemporain de Pierre Grondin, originaire de la Charente-Maritime nous est apparue tout à fait plausible après avoir relevé aux archives paroissiales de Brouage. les extraits de baptême des onze enfants du couple Pierre Grondin et Marie Rigoulet de Brouage en France (les parents de l'ancêtre Jean Grondin). Deux de leurs garçons ont été baptisés sous le prénom de Pierre: le premier en 1634 et le deuxième en 1650. En raison de son âge, ce dernier correspondrait à notre ancêtre Pierre Grondin. On sait que celui-ci est décédé à Saint-Joseph de Lauzon (Lévis) le 28 août 1729, à l'âge de 80 ans environ.

D'autres hypothèses nous semblaient aussi très plausibles. La première étant que Pierre pourrait être originaire de la Vendée, cette région de France qui semble être le berceau des familles Grondin. Lors de nos recherches en Vendée, nous avons trouvé dans les registres paroissiaux de La Roche-sur-Yon des inscriptions au nom d'un certain René Grondin. Sachant que nos ancêtres Pierre Grondin et Marie Fournier ont fait baptiser leur deuxième fils, René, ne serait-ce pas en souvenir d'un ancêtre vendéen?

Une autre hypothèse possible. À cette époque, des familles Grondin vivaient près d'Angoulême ainsi que sur l'île de Ré, près de la Rochelle. Des recherches ont été faites sans résultat.

## Lien de parenté entre nos ancêtres Jean et Pierre Grondin

En 2016, lors du congrès de la Fédération des familles souches québécoises, le conférencier invité Monsieur Gendreau-Héту nous présente un nouveau moteur de recherches pour connaître nos origines au moyen de tests d'ADN-Y permettant de confirmer l'identité génétique d'une personne à partir du chromosome Y qui est transmissible de père en fils sur plusieurs générations.

Notre association décide d'y aller d'abord avec des tests pour découvrir s'il existait **des liens de parenté entre nos deux ancêtres Pierre et Jean Grondin**. Quatre tests sont commandés : deux pour l'ancêtre Jean, (par Yvon et Claude) (et deux autres pour l'ancêtre Pierre (par Nelson et Berthier). **Grande déception!** Les résultats nous indiquent que nos deux ancêtres n'ont pas le même chromosome Y donc aucun lien de parenté. Cependant, un élément est positif, les deux descendants de l'ancêtre Jean ont le même chromosome Y et même conclusion pour les deux descendants de l'ancêtre Pierre qui ont eux aussi le même chromosome Y bien que différent des premiers (descendants de Jean).

## Une deuxième recherche génétique

La Covid nous a empêché de continuer ces tests d'ADN-Y mais en 2022, nous allons de l'avant cette fois-ci avec les Grondin de la Vendée. Cela a été possible grâce aux rapports amicaux établis avec eux lors de nos deux voyages « Retour aux sources » et qui se sont avérés très précieux. Trois Grondin vendéens, Louis, Frédéric et Yohann acceptent généreusement de participer à nos recherches et de passer ce test. Merci aussi à Léonce Grondin., un autre descendant québécois de Pierre Grondin qui accepte lui aussi de passer le troisième test exigé par le laboratoire.

**Cette fois, les résultats sont positifs!** Bien que la nature exacte du lien de parenté entre le pionnier québécois Pierre Grondin et la souche homonyme de Vendée n'ait pas été établie. **Cette question doit cependant s'effacer devant l'identification de chromosomes Y apparentés chez leurs descendants respectifs de chaque côté de l'océan Atlantique. Nous**

**avons la preuve maintenant que notre ancêtre Pierre Grondin et son contemporain de la Vendée Louis Grondin partagent un proche ancêtre commun, que celui-ci soit père, oncle, grand-père ou autre, ce qu'il nous restera à définir.** La présence exclusive du marqueur R-FTC81325 dans les deux lignées testées a reconnu la parenté proximale de ces Grondin par la découverte d'une même mutation A > T à la position 14527118 sur leur ADN-Y. Conclusion! Cette découverte nous permettra d'orienter nos prochaines recherches en Vendée.

## Marie Fournier, son épouse

Nicolas Fournier, le père de Marie Fournier arrive à Québec en 1664 sur le bateau « *Le Noir de Hollande* ». Il prend pour épouse Marie Hubert, le 30 septembre 1670, dans la première chapelle de Beauport. Comme les archives paroissiales de Charlesbourg demeurent introuvables pour les années 1672-73, l'acte de naissance Marie n'a pas été retrouvé. Cependant, dans le recensement de 1681, on dit qu'au Bourg-Royal, vivait un certain Nicolas Fournier qui avait une fille Marie âgée de 7 ans. Cette information est corroborée par les registres de l'Hôtel-Dieu qui mentionne qu'une certaine Marie Fournier de Charlesbourg âgée de 18 ans a été hospitalisée le premier août 1690 pour une durée de 18 jours. Elle y est retournée pour 30 jours en 1691. On lui donne encore une fois 18 ans.

## Grondin et Grondines

On sait que nos ancêtres Pierre Grondin et Marie Fournier s'établirent à Grondines. Pour le bénéfice de nos lecteurs, cette paroisse est située sur la rive nord du Saint-Laurent, dans le comté de Portneuf et n'a rien à voir avec le patronyme des Grondin. Ce sont plutôt les voyageurs de l'époque qui, passant en canot sur le fleuve, ont nommé cet endroit les « grondines » en référence aux grondements sourds que faisait la marée montante lorsqu'elle venait frapper la pointe rocheuse et escarpée de l'anse.

Aucune concession de terre ni contrat d'engagement sont relevés au nom de notre

ancêtre Pierre Grondin à Grondines ou dans la Région. Selon Raymond Douville<sup>2</sup>, les premières terres de cette seigneurie furent concédées à partir de 1671 et il est difficile de déterminer le nombre exact de colons qui s'y établirent au cours de la décennie qui suivit car les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, propriétaires de la seigneurie, avaient pris l'habitude d'accorder des concessions verbales, quitte à les ratifier plus tard. Malheureusement, quelques-unes ne le furent jamais. L'auteur mentionne par exemple que lors du recensement de 1681, seulement 14 des 29 censitaires de l'époque furent enregistrés, probablement parce que le proposé a omis d'inscrire les absents.

Admettant que notre ancêtre n'ait reçu aucune concession de terre, de quoi vit-il alors? Comment subvient-il au besoin sa famille? On peut sans doute penser à la pêche commerciale car à cette époque, on trouve de l'anguille à profusion dans le fleuve Saint-Laurent. Il est tout aussi possible qu'il pratique la traite des fourrures dans l'arrière-pays ou encore vit-il de l'exploitation forestière? Une autre possibilité qui est de plus en plus crédible, soit celle que notre ancêtre Pierre ait été employé au service du seigneur Hamelin, propriétaire de la seigneurie de la Chevrotière, voisine de Grondines. Pierre et Marie y font baptiser un de leurs enfants.

Quoi qu'il en soit, on les retrouve à Grondines dès 1696 et ils sont déjà mariés. À cette époque, Pierre a plus ou moins 46 ans et son épouse Marie en a 23 ou 24. Cela suppose aussi que Pierre a terminé ses trente-six mois de service requis pour s'établir en Nouvelle-France. Nous pouvons donc présumer qu'il est arrivé vers 1693 ou un peu avant....

#### **De Grondines à Lévis (Lauzon)**

On retrouve vers 1714 la famille de notre ancêtre Pierre Grondin dans la seigneurie de Lauzon (aujourd'hui Lévis) Les archives et documents du temps de la Nouvelle-France, lorsqu'ils sont regroupés, rapprochés et comparés, constituent la mémoire vivante de nos ancêtres et nous aident à faire la lumière

sur les événements passés. A partir de ces renseignements, nous pouvons reconstruire quelque peu le quotidien, probablement très modeste, de notre ancêtre Pierre dans la seigneurie de Lauzon, entre 1714 et 1729. Pour mieux comprendre la vie à cette époque, situons le contexte du temps et les lieux où ils choisirent de vivre.

La seigneurie de Lauzon fut concédée en 1636. Elle s'étend alors sur 6 lieues (18.3 milles ou 500 arpents) de front au fleuve St-Laurent, soit trois lieues de chaque côté de l'embouchure de la rivière Chaudière. Au dénombrement de 1723, on compte 82 familles vivant sur ce grand territoire. Le seigneur y a octroyé six arrière-fiefs "*partie d'une seigneurie concédée par le seigneur à ses enfants ou donnée à des nobles pour services rendus.*". Intéressons-nous pour le moment à celui de Saint-Vilmé où Pierre et Marie vont demeurer environ 14 ou 15 ans. Prenons connaissance dès maintenant d'un document très précieux pour nous, trouvé dans les greffes de notaires daté du 14 janvier 1730. En voici un extrait :

*"PARDEVANT LES NOTAIRES ROYAUX en la Prévôté de Québec soussignés y résidents furent présents Jean Baptiste Ginsse, anglais de nation âgé de quarante ans, pour luy et en son nom d'une part, et Marie Fournier veuve en première nosce de Pierre Grondin, en son vivant demeurant avec sadite femme sur la terre et habitation du deffunt Sieur et Dame De la Cetièrre scituée en la coste de Lauzon ou ils ont été environ quatorze ans sans aucun gage à cause de la grande infirmité du dit Pierre Grondin " ...*

Très curieusement, c'est le contrat de "remariage" de Marie Fournier avec Jean-Baptiste Ginsse - *un anglais de nation établi au Québec vers 1703*- qui nous donne le plus d'information et de précision sur les dernières années de vie de notre ancêtre Pierre.

Ce document notarié nous confirme donc hors de tout doute la présence de la famille de Pierre Grondin sur une terre de 5

<sup>2</sup> Raymond Douville. Naissance d'une seigneurie, St-Charles-des-Roches (Grondines), pp. 97 et 129.

arpents de large par 40 de profondeur, avoisinant le dit fief Saint-Vilmé, propriété du notaire La Cetière à partir de 1714. L'archiviste Léon Roy situe cette terre en plein cœur de Lévis, entre l'actuelle avenue Plante et la rue Desjardins. Elle s'étendait sur toute la profondeur du premier rang. "**La Côte du Passage**", telle que nous la connaissons aujourd'hui, traversait la terre de la Cetière et, par le fait même, l'endroit où ont vécu et travaillé nos ancêtres.

Pourquoi le notaire la Cetière héberge-t-il chez lui une famille de six personnes dont...*un vieillard*... de 65 ans ? Nous savons qu'au recensement de 1723, il y a sur cette terre une maison, une grange et une étable ainsi que 100 arpents en culture, soit 3 ou 4 fois plus que les terres voisines. Il est fort probable que Pierre Grondin soit le fermier du notaire et qu'avec sa famille, il entretient son domaine. On sait que la résidence principale du notaire est plutôt située à l'angle des rues Sault-au-Matelot et Notre-Dame dans la vieille ville de Québec. Pierre et Marie sont donc logés confortablement et la terre leur fournit nourriture et bois de chauffage. Ils n'en demandent probablement pas plus pour être heureux.

Revenons sur la grande infirmité de Pierre dont il est ici question dans ce document. Il faut savoir qu'au début des années 1700, la moyenne d'âge était d'environ 50 ans pour les hommes. Or, il arrivait très souvent et nous l'avons vu à plusieurs reprises, que les notaires de l'époque écrivaient cette mention pour parler du "*grand âge*" d'une personne et de son incapacité à pouvoir travailler "*aujourd'hui, on parlerait plutôt de retraite*". Notre ancêtre Pierre avait à cette époque l'âge respectable de 65 ans. Sa femme Marie Fournier en avait environ 41 et l'âge de leurs quatre enfants s'échelonnait d'un à quinze ans. On voit donc que Pierre avait dépassé depuis belle lurette la moyenne d'âge de l'époque, d'autant plus qu'il décède beaucoup plus tard (1729) à l'âge vénérable de 80 ans. Par conséquent, il est clair qu'il s'agit ici beaucoup plus d'une "infirmité d'âge" que d'un handicap physique comme tel.

## Arrière-fief Saint-Vilmé

La terre de La Cetière, ci haut-mentionnée, est voisine de l'arrière-fief Saint-Vilmé dans la seigneurie de Lauzon. Léon Roy situe ce fief de 8 arpents de front au fleuve et d'une profondeur de 160 arpents dans la vieille partie de la ville de Lévis.

*" borné à l'est par une ligne latérale, qui longe la rue Napoléon et qui se poursuit ensuite à 3 arpents au nord-est de la route 132; et au sud-ouest par une ligne qui traverse d'abord les terrains de l'ancien Hospice St-Joseph de la Délivrance, aujourd'hui en partie occupés par le Foyer St-Joseph et qui longe ensuite la rue Cartier."*

Je vous suggère de vous rendre sur place et de remonter le cours du temps. Vous pourrez contempler une très belle vue de Québec, celle que notre ancêtre Pierre ne devait pas manquer d'admirer tous les jours.

Entre 1719 et 1723, Les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec cèdent l'arrière-fief au notaire la Cetière en compensation pour le nombre considérable d'affaires qu'il a réglées pour leur compte, en plus de les soutenir dans leurs causes judiciaires. Ce dernier travaille depuis 1698 comme procureur et conseiller des religieuses lorsqu'il accède au notariat. Il passe ensuite tous leurs contrats et aucun paiement pour ses honoraires ne lui a été versé depuis 1710.

Nos ancêtres Pierre Grondin et Marie Fournier n'ont jamais accaparé les greffes notariales de l'époque, exception faite des archives paroissiales de Grondines et des deux actes suivants qui nous confirment leur présence dans la seigneurie Saint-Joseph de Lévy. Le premier qui fait mention de notre ancêtre Pierre est une ordonnance de cour en date du 15 juillet 1724<sup>3</sup>

*"condamnant Dame Louise Lemieux, veuve de Michel Lecours à donner à Pierre Grondin pour les salaires de son fils René, un capot, une veste et une culotte de tarascon avec une paire de bottines, une paire de bas et une paire de souliers de sauvages le tout neuf*

---

<sup>3</sup> ANQ, 4MOO-1852A,

*ensemble à luy a payer la somme de 20 livres en argent le tout ayant cours du mois d'octobre dernier...."*

La seconde mention est l'acte de **sépulture de Pierre Grondin** découvert dans les registres de Saint-Joseph de la Pointe de Lévy en date du 30 août 1729 et qui se lit comme suit:

*"aujourd'hui trentième d'août de l'année mil sept cent vingt neuf par Nous Prêtre soussigné .... a été inhumé dans le cimetière de la dite paroisse Pierre Grondin décédé d'avant hier, muni de tous les Sacrements de l'Église âgé d'environ quatre-vingt ans, et ce en présence de Jean-Baptiste Gens et de Louis Hallé"...*

*J. Larue, prêtre.*

Quant à notre aïeule **Marie Fournier**, nous avons heureusement retrouvé en 2001 son acte de décès dans les registres de la paroisse de Saint-Joseph de Beauce. On sait maintenant qu'elle a probablement vécu ses derniers jours chez son fils René puisqu'elle décédée dans la Beauce le 26 octobre 1753.

*L'an mil sept cent cinquante-trois, le vingt-six d'octobre est décédée en cette paroisse St-Joseph en Beauce, Marie (Magdeleine) Fournier, femme de Gens, après avoir été confessée et avoir reçu le Saint Viatique, son corps a été inhumé ..... les cérémonies accoutumées dans le cimetière de cette paroisse le vingt-septième jour de ce dit mois et lieu. En foy de quoy j'ai signé*

*F. Justinien, ptre, Missionnaire*

On remarquera qu'on la nomme "femme de Gens (Gensse) et nom de Pierre Grondin, vu son remariage avec Jean-Baptiste Gensse. Ironie du sort, Marie Fournier a survécu à ses deux filles.

## **La descendance de Pierre Grondin et Marie Fournier**

Nos ancêtres donnent le jour à quatre enfants, deux filles et deux garçons. Ce sont:

**Marie-Madeleine** leur fille aînée est baptisée le 27 décembre 1699 à Grondines. Elle épouse le 23 mai 1737 Gabriel Duquet (fils

de Jean Duquet dit Desroches et veuf de Marguerite Hallé). Ce dernier possède deux terres: la première située dans l'arrière-fief de Saint-Vilmé à Lévis qu'il vend à Augustin Hallé le 21 mars 1749 (ct. Barolet). La deuxième se trouve dans le second rang de la seigneurie de Lévis-Lauzon. Vers 1744, Marie-Madeleine et Gabriel obtiennent une concession de terre dans la seigneurie de la Gorgendière à Saint-Joseph de Beauce (Gabriel figure parmi les 44 premiers censitaires de cette paroisse (tous venus entre 1737 et 1744). Deux de leurs cinq enfants s'y marieront entre 1763 à 1770. Marie-Madeleine décède le 14 août 1750.

**Pierre**, leur premier fils, naît le 11 avril 1705 à Grondines. Le 13 avril 1726, il est alors âgé de 19 ans et passe son premier contrat de travail en qualité d'apprenti tonnelier avec Joseph Fillion, maître tonnelier de la ville de Québec. Treize ans plus tard, soit le 16 mars 1739, il passe un nouveau marché d'engagement mais cette fois-ci en qualité de compagnon tonnelier avec Simon Touchet, maître tonnelier de Québec (ct. Barolet.) On peut encore voir dans le vieux Québec la maison de ce dit Touchet où Pierre était logé et nourrit

Le 2 novembre de la même année, Pierre Grondin signe un marché de livraison en qualité de tonnelier de la ville de Québec. Il s'engage à livrer un quart de farine à Augustin Simard, maître tonnelier ayant sa place d'affaires sur la rue de la Montagne dans la ville de Québec (ct. Barolet).

Il épouse le premier septembre 1740 à St-Joseph de Lévy, Geneviève Fagot, fille de Louis et Claire Chartier. Il est alors âgé de 35 ans. Ils passent un contrat de mariage le 24 août chez le notaire Louet. On ignore toujours ce qu'il advient de Pierre et de son épouse après cette date. La seule information trouvée dans les registres est que Pierre Grondin fut parrain de sa nièce M-Louise, fille de René Grondin et Angélique, le 10 janvier 1741. On ne leur connaît aucun héritier.

**Marie-Joseph**, leur fille cadette est née le 22 mars et baptisée le 9 avril 1713 à Deschambault. Elle a 19 ans quand elle épouse le 25 novembre

1732 à St-Joseph de Levy, **Louis** Fagot, (29 ans) fils de Louis Fagot et de Claire Chartier, habitant de la seigneurie de Lévis-Lauzon (Ct Barolet). Ils ont 4 enfants. Marie-Josephte décède avant le 4 avril 1749. La lignée de Louis Fagot semble s'éteindre au 18<sup>ième</sup> siècle.

**René**, leur deuxième fils est baptisé en 1710. Son parrain est Jean Arnaud et sa marraine, Marie-Anne Chartier. René épouse le 15 janvier 1731 à Lauzon (Lévis), **Angélique Albert**, fille de René Albert et Geneviève Arnault. Les jeunes époux habitent d'abord pendant un an chez Marie Fournier, veuve de Pierre Grondin, alors remariée à Jean-Baptiste Gens/Ginsse (voir le contrat de mariage de René passé chez Dubreuil le 11 janvier 1731). René Grondin possède par la suite deux terres dans le deuxième rang de la seigneurie de Lévis-Lauzon où il habite avec sa famille jusqu'en 1743-1744. Il sera le seul des deux fils de Pierre à perpétuer le nom des Grondin.

## L'implantation des Grondin en Beauce

La Beauce, ayant été épargnée par les guerres de la Conquête, attire plusieurs habitants de Lévis-Lauzon et de la Côte de Beaupré. Les archives nous apprennent qu'en avril 1744, le Père Hyacinthe, missionnaire récollet de St-Joseph de Beauce, **octroie à René Grondin (au nom du seigneur de la Gorgendière), une première concession de terre de 3 x 40 arpents, du côté ouest de la rivière.** Dix-huit ans plus tard (1762), il achètera aussi celle de son voisin.

Le 23 octobre 1744, René Grondin et son épouse Angélique Albert habitent déjà en Beauce puisqu'on les retrouve à l'église de Saint-Joseph où ils font baptiser une fille prénommée Thérèse. Ils auront un autre fils en 1747 que l'on prénomme René comme son père. Leur progéniture se termine avec la naissance de Claire-Félicité qui naît en 1754.

En père de famille avisé, René conserve les deux terres qu'il possède à Lévis, le temps que sa famille s'adapte à leur nouvelle patrie, ce qui ne tardera pas car dès le 24 mars 1746, il vend une de ses terres de la seigneurie de Lauzon. Il vendra la deuxième le 9 octobre 1747. Le recensement de 1762 nous confirme que René Grondin vit toujours à St-Joseph de Beauce avec sa famille et

qu'il semble être à l'aise financièrement puisqu'il peut se payer les services d'un domestique. En voici un extrait:

*« René et Angélique ont 4 filles d'âge mineur vivant avec eux et un domestique. De plus, ils possèdent: 8 arpents de terres en culture, 30 en semence, 2 bœufs, 4 vaches, 4 taurailles, 6 moutons, 1 cheval et 4 cochons. »*

Entre 1754 et 1772, les enfants de René et Angélique quittent tour à tour le nid familial. Leur fils Joseph épouse en mars 1756 Marie-Josephte Dodier. Quelques années plus tard, ce dernier obtient une concession du seigneur des lieux et s'y établit avec sa famille.

On sait aussi que René Grondin contracta un deuxième mariage avec Marie-Anne Gesseron le 5 juillet 1773 à Lauzon. Ils n'ont pas eu d'enfants. **René Grondin décède le 2 juin 1772** à l'âge de 62 ans, après avoir légué ses biens à son petit-fils Jean Grondin. La terre ancestrale s'est par la suite transmise de père en fils jusqu'à Albert Grondin (fils de Joseph à Octave.) En 1998, l'Association des Grondin d'Amérique Inc. y a érigé un monument commémoratif à la mémoire de René et son épouse Angélique, nos premiers ancêtres beaucerons.

Les descendants de Pierre Grondin et Marie Fournier, ont fait souche surtout à Saint-Joseph et dans les paroisses avoisinantes. C'est pourquoi tous leurs dignes rejetons, quelle que soit la région qu'ils habitent aujourd'hui (Estrie, Montérégie, Montréal et sa grande banlieue, la Gaspésie etc.), ont leur origine commune dans la Beauce. Ils partagent les mêmes ancêtres pendant les trois premières générations, soit:

- 1- **Pierre Grondin et Marie Fournier,**
- 2- **René Grondin et Angélique Albert**
- 3- **Joseph Grondin et Josephte Dodier.**

Au début des années 1800, quelques descendants des descendants de René Grondin ont traversé les frontières américaines et émigré vers la Nouvelle-Angleterre. De nos jours, ils constituent une communauté relativement importante, issue principalement de l'exode beauceron vers les villes industrielles du Maine et du New Hampshire au dix-neuvième siècle.

Nous pouvons affirmer que notre ancêtre Pierre n'a pas souvent accaparé les greffes notariales. Il ne paraît dans aucun document biographique sauf ceux parus dans les bulletins de l'Association des Grondin d'Amérique. Le dictionnaire biographique du Canada ne l'a jamais cité parmi les notables qui ont fait souche en Nouvelle-France et seulement quelques rares archives mentionnent son nom. Il appartient plutôt à cette masse obscure et mal estimée des émigrants français qui ont péniblement labouré la terre d'ici. Il a possiblement défriché et

ensemencé un lot au profit d'un propriétaire plus avantagé que lui. Il est très possible qu'il ait aussi coupé et transporté les beaux chênes prisés par les seigneurs qui les réservaient dans tous leurs contrats de concession.

Malgré cette période difficile des débuts de la colonie, cet illustre inconnu aura quand même survécu par ses descendants et ne glissera sûrement pas dans l'oubli puisqu'il est aujourd'hui à la tête de la plus nombreuse descendance de Grondin en Amérique. □